



Saint-Etienne-du-Rouvray

ASSISES DE L'ÉDUCATION

3^e ÉDITION

Synthèse

Réflexions autour du temps libre,
du numérique et de la créativité



5 - 6
NOV. 2015

En ouverture des Assises Un temps de réflexion en vue de nouvelles pratiques



Tandis que les deux premières éditions des Assises de l'éducation s'étaient intéressées, en 2011, à la diversité des acteurs de l'éducation et, en 2013, à leur posture éducative, l'édition 2015 fut consacrée à des réflexions sur le temps libre, les expériences de créativité avec des enfants et les pratiques numériques. « *Autant de sujets qui nous interpellent aujourd'hui plus que jamais, tant le paysage éducatif est mouvant*, a noté Hubert Wulfranc, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray. *Et tant les publics auxquels nous nous adressons sont instables.* » Dans la situation économique et sociale actuelle, qui fragilise tout

centes hors temps scolaires.

Le temps libre peut-il être une ressource pour l'éducation ? Faut-il se poser la question de cette articulation entre-temps libre et éducation ? Comment les acteurs éducatifs peuvent-ils mobiliser la curiosité et la créativité pour aider les enfants à grandir ? Quelle place accorder au numérique dans l'éducation et la socialisation ?

Ces questions, qui méritent d'être soulevées et débattues dans une société en pleine mutation, se sont retrouvées au cœur de l'édition 2015 des Assises stéphanoises de l'éducation. « *Nous ne parlerons pas ici du projet stéphanois*, a tenu à préciser Jérôme Lalung, coordonnateur du Pro-

jet éducatif de la Ville, *mais d'éducation et des principes prioritaires de l'éducation pour tous. Nous avons à cœur de mettre en débat les politiques éducatives et nous voulons que les réflexions que nous menons collectivement puissent avoir des répercussions dans nos pratiques.* »

Le choix de cette focale large est à l'origine du succès des Assises organisées depuis 2011 par la municipalité : « *Leur audience s'installe au-delà des frontières de la ville, s'est ainsi réjoui Hubert Wulfranc. C'est une démarche dont la pertinence des questionnements favorise le rayonnement.* »

En témoigne la diversité des origines géographiques et professionnelles des quelque 260 inscrits aux Assises 2015 (lire aussi la synthèse du questionnaire de satisfaction). Fonctionnaires territoriaux en charge des questions éducatives, responsables associatifs issus du mouvement d'éducation populaire, du secteur de la santé ou de la prévention de la délinquance, universitaires, étudiants... la composition de l'auditoire, réuni dans l'amphithéâtre de l'université des sciences du Madrillet, était à l'image de la diversité des acteurs impliqués dans l'éducation des enfants.

Session 1

Le temps libre: un recours pour l'éducation ?

> À quoi sert le temps libre des enfants en colos pendant les vacances ?

Jean Houssaye, professeur émérite en science de l'éducation, université de Rouen.

Directeur de centres de vacances pendant plus de trente ans, Jean Houssaye s'intéresse dans ses recherches et ses ouvrages au rôle des colonies de vacances dans l'éducation des enfants, et notamment à leur fonction socialisatrice. À cet égard, il s'est demandé, lors des Assises, si les enfants jouissaient, en colos, de créneaux de temps vraiment libres ?

Quelle marge de manœuvre les enfants ont-ils pour décider de ce qu'ils ont envie de faire en colonies de vacances? C'est à la lumière de cette question que Jean Houssaye a réinterrogé l'histoire des colonies de vacances depuis leur apparition en 1876. Une rétrospective à l'issue de laquelle la conclusion est sans appel: seuls les séjours organisés par les protestants à la fin du XIX^e siècle offraient aux enfants la totale liberté de décider de leur emploi du temps. « *Lorsqu'il initie les premiers séjours, en 1876, le pasteur suisse Bion, a expliqué Jean Houssaye, n'a qu'une seule obsession: offrir aux enfants pauvres des villes l'occasion de respirer, pendant leurs vacances, le bon air de la campagne. Il considèrerait qu'on s'occupait trop de l'esprit des enfants, au détriment de leur développement physique et mo-*

« **Je ne veux pas trop éduquer. Il y a des effets éducatifs, mais on ne peut pas avoir une volonté éducative permanente.** »
Jean Houssaye



ral. Ses colonies n'avaient donc aucune volonté éducative. Seules les promenades étaient obligatoires. » En dehors de ça, les enfants décidaient de tout!

Apparition d'une tendance scolaire

Née dans la foulée des séjours protestants, la tendance dite scolaire, impulsée par le philanthrope parisien Edmond Cottinet, fait évoluer la logique sociale et sanitaire promue par le pasteur Bion: « *Si Cotti-*

De haut en bas

Après un pic au milieu des années 1960, avec plus d'un million d'enfants qui fréquentent alors les centres de vacances chaque été, les colonies connaissent, depuis cette époque, « *un véritable déclin* », selon Jean Houssaye. À tel point que les enfants ne seraient que 7,5 % à partir aujourd'hui en centre de vacances, alors que près de 25 % ne partent pas en vacances. Moins nette, l'érosion touche aussi les centres de loisirs, encore fréquentés, cependant, par 4 millions d'enfants en 2014.

net entend lui aussi emmener les enfants pauvres respirer le bon air des campagnes, raconte Jean Houssaye, *il introduit cependant une démarche éducative et pédagogique dans son modèle.* » En fixant des buts aux promenades, les organisateurs inaugurent l'école de la nature et rongent de ce fait le temps libre des enfants.

Les institutions catholiques, qui vont à partir de la fin du XIX^e siècle se saisir des temps de vacances des enfants, affichent,

quant à elles, une volonté éducative déterminée.

« *Les patronages vont servir à éduquer les enfants, les jeudis et pendant les vacances... Les catho-*

liques se mettent sur le créneau avec retard, mais ils vont être très vite dominants: de chacun de leur patronage va sortir une colo dont le but sera de corriger l'éducation laïque. » Dans le contexte de guerre scolaire de ce début du XX^e siècle, instruction religieuse et éducation chrétienne vont rapidement imprégner les séjours. Quant à l'obéissance, elle devient une valeur centrale: « *La mesure de surveiller les enfants est de les surveiller sans mesure* », donne pour exemple Jean Houssaye, citant un abbé lyonnais. Le temps libre s'en trouve réduit à peau de chagrin... « *Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, à part les protestants, tout le monde fait de l'éducation* », résume l'orateur.

Autre temps, autres tendances, « *les colonies communautaires* », issues des rangs

du Parti communiste, se mettent « *au service d'une idéologie* »: derrière les jeux de rôle qui visent à construire la cité idéale, « *la volonté éducative est alors totale* ».

Naissance de la notion de loisirs

Continuant sa fresque, l'universitaire s'est ensuite longuement arrêté sur les conséquences de l'apparition de l'éducation nouvelle sur la conception des vacances: à partir des années 1950, « *on commence à parler de loisirs, et ces loisirs deviennent immédiatement éducatifs* ». Sous couvert de répondre aux besoins des enfants – et partant du postulat que les enfants ont besoin de loisirs – se met en place un dispositif dans lequel l'animateur joue un rôle clé pour introduire une dimension éducative au cœur des loisirs. Dans cette perspective, si la colonie se positionne comme le lieu de l'enfant, elle est en réalité pensée par les adultes: « *Les adultes savent l'enfant, avance Jean Houssaye, ils savent ce dont il a besoin, sans avoir à le lui demander!* » Les centres de loisirs et de vacances mettent alors en place des activités qui laissent peu de place au temps libre et au libre arbitre: l'enfant a le choix parmi les activités proposées, il a donc perdu son pouvoir originel de décider. « *Cette forme, conclut Jean Houssaye, s'est perpétuée aujourd'hui dans la notion de projet.* » Elle s'est même étoffée à la faveur de l'époque consumériste et individualiste dans laquelle nous vivons et qui confronte les centres de vacances et de loisirs à de fortes pressions éducatives.

> Le temps libre entre loisir et éducation

Nathalie Roucous, maître de conférences en sciences de l'éducation, université Paris 13

Universitaire, Nathalie Roucous a d'emblée précisé que sa mission n'était pas de donner des solutions, mais de soulever des questions. Ce qu'elle a fait en présentant les résultats d'une enquête sur les pratiques professionnelles, réalisée dans 30 structures d'accueil hors temps scolaire destinées aux enfants de 6 à 11 ans.



Conservatoires, espaces multimédia, ateliers créatifs, associations, clubs sportifs, bibliothèques, maisons de quartier... Nathalie Roucous a passé de longues heures d'observation auprès des professionnels de l'enfance de six communes différentes. Afin de repérer les convergences qui existent entre ces structures, le type d'accueil offert et les activités proposées. Comment ces structures se positionnent-elles par rapport à l'école? Quelle place laissent-elles aux envies des enfants? Quel regard portent-elles sur les

enfants et leurs initiatives? Autant d'interrogations nécessaires pour répondre à une question plus pointue : ces temps d'accueil doivent-ils être « rangés » du côté des loisirs ou de l'éducatif?

On est globalement loin du loisir

Jamais prononcé de façon spontanée, le mot de « loisir » ne fait pas partie du vocabulaire des professionnels. « *Leur discours sur les loisirs est vague et très ambivalent*, note Nathalie Roucous. *La notion de loisirs est très confuse pour eux.* » S'ils l'associent d'emblée à la détente et à la

pause, comme une réponse à un besoin de calme, ils se méfient toutefois de toute référence à la garderie et à l'oisiveté. « *Il y a une vraie difficulté à penser et admettre la détente en tant que telle. La notion de loisir est rapidement confrontée, dans les structures d'accueil, à la notion d'effort et de performance*, insiste la chercheuse. *Il peut y avoir un moment de détente, mais après autre chose.* » Comme une récompense, en somme.

Autre ambiguïté repérée : le rapport entre loisir et plaisir. L'introduction du loisir dans le temps hors scolaire n'est, tout ►

► d'abord, pas naturelle. Ensuite, s'ils disent valoriser le plaisir, notamment d'être ensemble, les professionnels ne se donnent pas les moyens de leurs ambitions : dans la quasi-totalité des structures observées, les enfants se retrouvent dans des groupes constitués par les adultes. Enfin, la conception même du plaisir semble biaisée : « *Le plaisir qui renvoie à l'épanouissement personnel est le plus souvent tiré vers les notions de progression, d'avancement, de réussite*, regrette Nathalie Roucoux. *Il y a de la compétition.* »

Le plaisir et l'amusement sont instrumentalisés pour faire passer des savoirs : « *Parce qu'ils s'amuse, ils acceptent tout!* résume l'universitaire. *On n'est pas loin de la manipulation!* » Derrière la distraction, il y aurait du productif, du sérieux, des objectifs qui mettent en danger la nature même de l'amusement, pourtant à la base du loisir.

Le terme de liberté n'apparaît jamais

Nathalie Roucoux fait le constat que les professionnels parlent de « *contrainte* » et de « *non contrainte* », plutôt que de



**Il y a une différence à parler de liberté ou de décision des enfants : par liberté, on se place du côté des institutions qui la donnent, par décision on renvoie aux enfants à qui elle appartient. »
Nathalie Roucoux**

« *liberté* ». Dans l'accès au centre, mais aussi dans le choix des activités. « *Rares sont les fonctionnements avec des espaces ouverts et des enfants qui vont piocher à droite et à gauche, pour le temps qu'ils veulent, avec qui ils veulent* », remarque l'universitaire. Le plus souvent, les enfants s'inscrivent à une activité et sont tenus de la poursuivre jusqu'à la fin. « *L'obsession de finir, d'aller jusqu'au*

bout d'une activité ou d'une partie de jeu devient un but, se désole la sociologue. *On touche là à la moralité.* »

Manque de liberté dans l'accès aux différentes activités, mais aussi dans leur choix. « *Le plus souvent, les enfants sélectionnent les activités auxquelles ils vont participer parmi un choix restreint. Ils doivent alors rentrer au chausse-pied dans ce qui leur est proposé. Certes, ces activités ont pu être faites en fonction des besoins ou des attentes des enfants, sauf qu'à y regarder de plus près, on voit que l'écoute de ces demandes n'est pas si évidente que ça. Et il n'est pas sûr, d'ailleurs, que les enfants estiment que leurs attentes soient vraiment prises en compte.* »

On est près de l'école

Dans le secteur de l'accueil hors temps scolaire, certaines appellations et certains fonctionnements renvoient très nettement à la forme scolaire : c'est le cas du terme d'école d'art, des examens des conservatoires ou des performances demandées par les clubs sportifs... « *La convergence autour de la réussite scolaire domine*, selon Nathalie Roucoux, *alors que rares sont les structures qui se posent en rupture par rapport à l'école.* » Le poids de l'école est très fort, comme en témoignent la présence de programmes,

le recours à des méthodes et la reconduction de formes scolaires : obligation d'être assis, de se ranger deux par deux, utilisation de tableaux noirs... Le souci du résultat, de l'apprentissage, de l'évolution traverse presque toutes les intentions des professionnels. Cela prouve bien que la recherche d'une combinaison entre loisir et éducation est constante. Et finalement contraire même à la nature du loisir.

Quelles autres perspectives ?

Face à un auditoire en partie composé de professionnels, Nathalie Roucoux a esquissé quelques pistes pour inventer un autre modèle d'accueil hors temps scolaire : « *Il faudrait, tout d'abord, se placer du point de vue des enfants*, a-t-elle insisté. *Pour voir comment se mettre ensuite à leur service. Il faudrait aussi abandonner la notion d'encadrement qui enferme et positionne l'adulte en surplomb.* » Revoir la notion de programme, pour être capable de fonctionner sans projet ou de favoriser l'émergence de projets venus des enfants et non des adultes, pourrait aussi ouvrir de nouvelles perspectives. Enfin, cette spécialiste des bienfaits du jeu recommande d'y avoir recours, de laisser tomber nos ambitions éducatives et de s'inspirer plus systématiquement des pratiques enfantines pour organiser l'accueil des enfants. De faire confiance en somme aux enfants, à leurs envies, à leurs expériences et à leurs compétences.

Le pouvoir des mots

Les limites fixées à la liberté et au pouvoir de décision des enfants se retrouvent dans le vocabulaire même employé dans les structures d'accueil : « *Le souci de l'encadrement est permanent. Mêmes libres, les enfants doivent être encadrés, alors qu'on pourrait tout simplement parler de les suivre, plutôt que de les mettre dans un cadre* », relève Nathalie Roucoux.





> Le temps libre des enfants, regard d'un mouvement d'éducation populaire

Yann Renault, délégué général adjoint de la fédération nationale des Francas

Mouvement d'éducation populaire, les Francas veulent agir mais aussi penser l'éducation dans sa globalité, en prenant en compte l'ensemble des temps de l'enfant. Fort de cette posture, Yann Renault s'est intéressé aux missions des éducateurs et à la nature du temps libre des enfants.

« **Q** u'est-ce que le temps libre ? s'est d'abord interrogé Yann Renault. Le temps où nous n'avons pas de contrainte. » Soit une définition en creux. Pour adopter une approche positive, il faut en revanche creuser : « *Le temps libre peut être par exemple le temps de l'investissement social et citoyen, du peuple pour le peuple, par le peuple, soit la définition de l'éducation populaire !* » Au fil des définitions, on se rend compte que le temps libre est surtout polymorphe, a insisté le délégué général adjoint de la fédération nationale des Francas : « *C'est le loisir opposé au temps de travail, donc un temps*

pour soi, pour les autres, un temps pour s'émanciper, pour s'épanouir. Essentiel à la vie sociale depuis plusieurs décennies, le loisir est aussi devenu le temps de la consommation des biens et des services, ou encore le temps des écrans. » Et surtout, dans une société où chaque minute est comptée, « *le temps libre, morcelé et individuel, doit être utile*, a précisé Yann Renault. *C'est ainsi que la question du temps libre finit par percuter celle du temps éducatif* ».

Le temps libre est un temps d'éducation

« *L'éducation, c'est l'ensemble des in-*

fluences d'origines et de natures diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de sa personne. De ce fait l'éducation est globale et continue. » Cette définition de l'éducation fait partie des valeurs fondatrices des Francas. Elle suffit, selon Yann Renault, à faire du temps libre un temps d'éducation. Un temps d'éducation qu'il convient de mobiliser au profit de la lutte contre les inégalités : « *Si on laisse le temps libre vierge de toute action éducative, d'autres s'en saisiront au contraire*, prévient l'orateur. *Les inégalités s'en trouveront* ►

► renforcées, alors que nous souhaitons que tout enfant ait les mêmes possibilités. » Levier pour promouvoir plus d'égalité, les activités éducatives collectives – sur le temps libre – ont aussi vocation à consolider les solidarités, construire du vivre ensemble et de la fraternité.

Cette interprétation de la mission éducative du temps libre se retrouve confirmée par des textes législatifs récents. Les lois du 17 juillet 2001 et du 8 juillet 2013 montrent que « nous avons gagné



Il faut partager l'éducation, créer des interactions. Il ne peut pas y avoir d'action éducative sans une vision de l'enfance et sans une perspective de société. »

Yann Renault

et que le temps libre est reconnu comme un temps pouvant être éducatif » : en prônant la mise en place de projets éducatifs locaux et de parcours éducatifs transversaux associant familles, écoles, associations, ces lois constituent « deux avancées majeures grâce auxquelles nous avons dépassé une vision centroscolarisée du temps libre », a souligné le représentant des Francas. Car qui dit éducatif ne dit pas pour autant scolaire.

Le temps libre selon l'éducation populaire

« Il ne faut plus définir le temps de loisir éducatif par rapport à l'école, a affirmé Yann Renault. Parce que tous les temps éducatifs véhiculent des valeurs, des savoir-faire et des savoirs être et parce que l'enfant apprend partout, il faut absolument s'interroger sur la spécificité de l'apprentissage dans le temps de loisir éducatif et non par rapport à l'école. »

C'est ce qui a conduit les mouvements d'éducation populaire à questionner la spécificité du temps libre éducatif qu'ils proposent: « Le temps libre éducatif d'éducation populaire, c'est d'abord la

Comité local pour l'éducation

Les Francas lancent localement des collectifs autour des questions d'éducation des enfants et des adolescents. Ils mettent en place des comités locaux pour l'éducation: ces espaces citoyens se concentrent sur le bien-être, l'épanouissement et l'émancipation des jeunes. Ils ont pour objectif d'offrir aux enfants et aux adolescents une place physique, sociale et politique dans la Cité.

liberté d'être enfant », s'est félicité le militant. L'enfant n'est pas identifié ni comme un élève, ni comme « fils de », ni comme un usager ou un client, il est reconnu comme un individu à part entière, doté de droits et libre de choisir ce qu'il veut faire ou ne pas faire. « Le libre choix est émancipateur, il permet de faire, de ne pas faire ou de faire

autre chose. Il permet d'être soi, de créer, de goûter à la vie et de goûter à tous ses possibles. »

Si Nathalie Roucous avait regretté que, dans les conservatoires, les enfants soient obligés d'essayer tous les instruments avant d'en choisir un, Yann Renault considère, en revanche, que « c'est essentiel que l'enfant touche à tous les instruments avant de choisir, car il choisira alors en toute liberté ».

Afin de permettre aux enfants de participer réellement à la construction des pro-

jets pédagogiques qui leur sont proposés, l'éducation populaire entend réinventer sa pédagogie, en refusant de se situer par rapport à l'école: « Il faut que nous soyons créatifs, citoyens et collectifs. Il faut que nous nous interrogeons sur nos professionalités: quelle conception des métiers de l'éducation populaire défendons-nous? Quelle conception de ses actions? » Tout cela est à penser en lien avec les autres métiers de l'éducation, mais pas en fonction de l'école.

Penser l'écosystème éducatif

Penser en termes d'engagement éducatif partagé et collectif, tel est l'horizon que souhaite ouvrir Yann Renault. « N'ayons pas peur des interactions et des projets interdisciplinaires! a-t-il conclu. Mais réaffirmons l'identité du temps de loisirs éducatif tel qu'il est pensé par l'éducation populaire. Réaffirmons que nous permettons aux enfants de construire, avec l'école et la famille, leur propre parcours éducatif. »



> ZOOM...

Au cœur du débat

Suite aux exposés des trois premiers intervenants invités à s'exprimer sur la question « Le temps libre : une ressource pour l'éducation ? », plusieurs échanges ont eu lieu avec les auditeurs présents dans l'amphithéâtre de l'université.



Le temps libre doit-il être éducatif ou non ? Doit-il être encadré ?

Une controverse est apparue à l'issue des trois interventions sur l'éventuel antagonisme entre temps libre et temps éducatif. « À vous entendre, éduquer serait instrumentaliser ! s'est étonné Jérôme Lalung, coordonnateur du Projet éducatif de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. Mais quand nous proposons aux enfants des contextes éducatifs, nous ne cherchons pas à les instrumentaliser. » L'ambition éducative n'est pas forcément incompatible avec le libre exercice du temps, même si « une tension assez forte est apparue entre apprentissages directs et explicites, d'un côté, apprentissages incidents, de l'autre », comme l'a résumé Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation au laboratoire Civiic, à l'université de Rouen. De fait, les différents professionnels présents dans la salle – animateurs, encadrants, accompagnateurs – ont échangé sur la définition de leur rôle et de leurs objectifs. Avec pour interrogation centrale : doivent-ils encadrer, surveiller, susciter ou seulement être à l'écoute ?

Associer les parents, oui ou non ?

Tandis que les Francas veulent associer les parents et partager avec eux le pouvoir pédagogique, sans craindre d'être remis en cause dans leur professionnalisme, Jean Houssaye a fait sourire l'assistance en



rejetant la question de la participation des parents d'un revers de main : « Je veux bien associer les parents à faire en sorte qu'ils se dissocient de leurs enfants, a ainsi lancé l'ancien directeur de centre de vacances. Car la colonie est une expérience de la séparation et les parents, qui ont de plus en plus de mal à se séparer de leurs enfants, doivent couper le cordon ! »

Quant à Nathalie Roucou, elle a estimé, plus consensuelle, que « faire participer tous les acteurs et travailler avec les parents permettrait d'éviter un saucissonnage de l'enfant, qui ne serait plus, successivement, dans sa journée, un élève, un membre d'un centre de loisirs, le fils de... »

Liberté totale ou conditionnelle des enfants ?

Est-il possible de permettre aux enfants de décider d'aller, puis de repartir, librement d'un centre de loisirs ? D'après Nathalie Roucou, il existe des structures qui ne pratiquent « ni horaires, ni obligation de présence ». Elles sont rares cependant, car les parents posent des limites à cette liberté totale, et « les structures n'arrivent pas à penser cet accès libre », selon la sociologue. Quant à la question de la liberté de choix des activités, si la majorité des interlocuteurs s'y disent favorables, reste à gérer avec doigté la tension entre envies individuelles et réponses collectives. Un véritable défi.

Après avoir consacré leur première journée au temps libre, les 3^e Assises de l'éducation ont abordé la question des attitudes et des pratiques éducatives, leurs fondements, leurs évolutions, leurs objectifs. Éduquer, n'est-ce que transmettre un savoir ? Quelles sont les nouvelles formes d'éducation que portent nos sociétés en pleine mutation ? Trois exemples ont permis de faire un petit tour d'horizon des nouvelles ambitions éducatives.

Session 2

Curiosité, créativité, sensibilité, coopération : quelles ambitions éducatives ?

> Une démarche collaborative et sociétale pour les « éducations à »

Jean-Marc Lange, professeur des universités –
ESPE de l'académie de Rouen, université de Rouen

Si le terme d'« éducation à » n'est apparu que dans les années 1970, il renvoie à une posture éducative qui a toujours existé. Sur de nombreux sujets, l'éducation populaire en a ainsi fait l'expérience depuis longtemps. Quelles manières différentes d'apprendre cette démarche particulière initie-t-elle ?

Éducation à l'environnement, éducation à la santé, éducation à la sécurité... les « éducations à » se fondent sur une autre conception de la responsabilisation et de l'action. Elles sont très liées aux enjeux sociétaux apparus dans les années 1980. Elles s'inscrivent, en effet, dans un contexte marqué par l'apparition des limites planétaires (fragilité de la couche d'ozone, de la biodiversité, du climat...) et des défis globaux que ces limites lancent à l'humanité : défis de l'alimentation, des ressources, de l'énergie, des inégalités sociales, de l'environnement, de la santé, de la démographie... « *Les éducations à vont d'autant plus se saisir de ces enjeux qu'elles s'adressent à des populations qui souvent cumulent de nombreuses inégalités* », a expliqué Jean-Marc Lange en introduction de son exposé.

De la légitimité de l'éducation et de l'évolution de ses institutions

Principe de base de la démocratie, l'éducation a plusieurs visées : apprendre aux citoyens à se forger leur jugement sur l'action publique, les aider à s'approprier les

enjeux de société et réduire les inégalités. « *L'éducation est à la fois un facteur clé et un levier pour relever les défis sociétaux*, a insisté Jean-Marc Lange. *Et pourtant, la part de l'éducation est trop souvent oubliée par les politiques publiques.* » C'est ce que vont chercher à corriger les éducations à, qui ont émergé à la faveur d'un double mouvement, descendant (via les prescriptions d'organismes internationaux) et ascendant (via les dynamiques d'acteurs de terrain).

Pour bien comprendre leur influence, Jean-Marc Lange a mis en avant les évolutions du contexte dans lequel se sont organisées les « éducations à ». Avec notamment le rôle joué par le rapport sur « *L'éducation au XXI^e siècle* », publié par l'Unesco en 1998, qui a créé une rupture en remplaçant le savoir par le vivre ensemble comme pierre angulaire de l'éducation. En complément, l'Unesco



a aussi fait évoluer sa vision de l'école, de plus en plus ouverte sur son environnement et de mieux en mieux intégrée à son territoire. « *L'école accepte alors de perdre son monopole sur l'éducation*, juge Jean-Marc Lange. **L'agencement des classes** ►

► et l'architecture scolaire en sont d'ailleurs le reflet. ».

En France, le code de l'éducation traduit aussi ces évolutions, puisque son article L551-1 instaure depuis 2013 le projet éducatif territorial: « *L'État reconnaît qu'il n'a plus le monopole de l'éducation et l'idée de territoire éducatif partagé émerge, poursuit Jean-Marc Lange. Il s'agit, sur un territoire donné, d'arriver à élaborer un espace d'intéressement, chaque partie prenante développant son propre intérêt.* »

Des ruptures épistémologiques émergent, également: complexité du monde, incertitude et incomplétude de la connaissance rationnelle et des disciplines académiques... cette mutation du paysage de la connaissance et de la science renforce l'idée selon laquelle on ne peut plus penser le monde de la même manière.

« *Nous avons alors eu besoin de réfléchir*

« **Il n'y a pas de professeur d'éducation à la santé, ni de manuel. Les éducations à concernent des sujets plus difficiles à appréhender, avec la nécessaire mise en place de formes éducatives participatives.** »
Jean-Marc Lange.

aux implications éducatives de ces changements, note Jean-Marc Lange. *L'organisation scolaire telle qu'on la connaît n'est plus en phase avec ces ruptures, si bien que les éducations à sont à la fois un symptôme, mais aussi un levier, car elles sont centrées sur des pratiques sociales et non plus sur des savoirs.* » Situés dans « *un ailleurs académique* », ces savoirs sur la santé, sur la biodiversité, sur l'information... sont à l'intersection de plusieurs champs, y compris entre sciences dures et sciences humaines.

Une centration sur les pratiques sociales

Ces ruptures et ces évolutions ont des répercussions sur les modes de transmission qui s'émancipent du cadre formel



antérieur et exigent des actions participatives. « *On passe, avec les "éducations", du processus d'enseigner/apprendre au processus de former, via des actions éducatives de participation* », analyse Jean-Marc Lange. De nouvelles dynamiques en découlent, avec des acteurs impliqués à l'échelle locale et « *des auteurs, qui prennent en charge la complexité du monde: ils s'autorisent à et sont créatifs dans leur rapport au monde* ».

Pour quelle finalité? Permettre le vivre ensemble et éviter l'émergence de violences. Avec quels moyens? En réunissant une multiplicité d'acteurs (collectivités territoriales, entreprises, familles, médias) et en parvenant à introduire de la cohérence dans leurs actions. « *Le principe de base consiste à connaître ce qu'est l'autre, souligne Jean-Marc Lange. Puisque chaque*

acteur a sa façon de penser un projet, la pensée des autres est une source d'éducation. » Il convient donc de penser de nouveaux modes de coopération entre les acteurs, d'aller au-delà de la juxtaposition des pratiques pour réussir à ce que « *les différentes communautés apprenantes apprennent les unes des autres et forment une intelligence territoriale* ».

Quel est le rôle de la recherche dans ce contexte-là?

Piloter la cité éducative virtuelle au sein d'un territoire qui serait devenu apprenant, comprendre comment les savoirs circulent et quels sont les lieux et les formes émergentes, telles sont les missions de la recherche en sciences de l'éducation. Celle-ci doit être en mesure, selon Jean-Marc Lange, de « *proposer des modèles pour rendre lisibles les processus en cours et aider à comprendre pourquoi il y a ou non apprentissage* ».

Trois types de créativité

Jean-Marc Lange distingue trois types de créativité: la créativité subjective qui s'exerce dans le domaine artistique; la curiosité objective à l'œuvre en sciences et en technologie; et la créativité sociale dont quelqu'un comme Célestin Freinet a indéniablement fait preuve. À la première correspond ce que l'universitaire appelle la créativité primaire qui a pour ressort l'imagination, à la seconde une créativité plus rationnelle, tandis que la dernière met en œuvre une créativité qui intègre à la fois la question de l'être au monde et de la rationalité.

> Comment et pourquoi passer des pratiques qui s'apprennent par l'expérience à des formes plus instituées ?

Yanik Lefort, directeur du Cefedem (centre de formation des enseignants de la musique et de la danse) de Normandie

Établissement sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, le Cefedem accueille pour les former des étudiants qui sortent pour la plupart du conservatoire. Ils y ont été soumis à une forme d'apprentissage très formelle, alors que les disciplines artistiques gagneraient à s'apprendre par l'expérience.

« **P**armi les trois métiers impossibles identifiés par Freud, il y a le métier d'enseignant », a d'emblée pointé Yanik Lefort.

Un métier particulièrement difficile quand il s'agit d'enseigner des disciplines culturelles basées sur la coopération, la sensibilisation, la curiosité et la créativité. Mettant en avant la dimension anthropologique de la culture – par opposition à une dimension patrimoniale – le directeur du Cefedem de Normandie a mis le doigt sur les difficultés particulières que doivent surmonter les enseignants dans les domaines

artistiques: « *Naturellement informelles, les pratiques musicales sont en réalité contraintes, dans les écoles de musique. Le processus créatif y est entravé par l'organisation et les schémas qui y sont déployés.* » L'effet du scolaire sur la créativité est alors négatif, si bien qu'il serait temps de penser une école de musique capable de tenir compte des cultures et des pratiques culturelles.

D'où provient cette situation ?

L'histoire des conservatoires, nés avec la Révolution française pour jouer les hymnes de la République, montre com-

ment s'est construit en deux cents ans un système hiérarchisé, contraire à la nature même des pratiques culturelles.

« *Trois des piliers de ces institutions sont au fondement de leur fonctionnement actuel, prévient Yanik Lefort : la relation historique du maître à l'apprenti, tout d'abord ; mais aussi la présence d'un système en réseau, le conservatoire ayant été conçu comme une institution musicale politique progressivement étendue à tous les échelons territoriaux. Enfin, les outils utilisés : des méthodes, des cahiers, des manuels...* » ►





Les conservatoires en chiffres

68 % des élèves de conservatoire sont en 1^{er} cycle ; 24% vont au-delà des quatre premières années et seuls 8 % atteignent le 3^e cycle. Une pyramide qui révèle le caractère décourageant de l'organisation de la scolarité et des apprentissages formels que privilégient les écoles de musique françaises.

► Quelles sont les incidences en termes d'apprentissage de cette structuration hiérarchisée? La mise en place d'un système qui scinde et divise, avec des classes par niveau et par discipline, avec un professeur par classe et un maître par élève. Si Théodore Dubois, membre de l'Institut,

trouver, comme le figure le concept japonais du MA, des espaces intermédiaires où parents et enfants peuvent se rencontrer, estime Yanik Lefort. C'est l'enjeu majeur d'une formation: trouver ces interstices. »

La seule solution passerait par une formation en isomorphie, pour faire vivre aux étudiants, par l'expérience, ce qu'on voudrait qu'ils transmettent, ensuite, à leurs élèves. Le Cefedem essaie justement de mettre

domaine musical, le second à un domaine connexe et le 3^e les met en relation avec un genre éloigné. L'idée est de permettre aux jeunes de s'altérer. »

Une piste qui pourrait faire école

Alors qu'il est difficile de construire, contrairement aux sciences dures, des alternatives pédagogiques réelles pour l'apprentissage de la musique, l'expérimentation menée à Villeurbanne – « *L'école par l'orchestre* » – pourrait constituer une piste pour réinventer un modèle éducatif: mélange d'instruments, travail en chœur, composition de courtes pièces, expérimentations, pédagogie ludique... ce fonctionnement serait, d'après Yanik Lefort, plus « *en phase avec les valeurs démocratiques, laïques et républicaines* » de la France d'aujourd'hui.



« Quand on enseigne, on transmet un rapport au savoir. » Yanik Lefort

s'en réjouissait en 1931 – « *En musique, l'enseignement individuel a une réelle supériorité sur l'enseignement collectif, l'élève recevant directement et adapté à sa personnalité les préceptes du maître.* »

– Yanik Lefort le déplore totalement aujourd'hui: « *C'est tout un paradigme que nous devons déconstruire!* » Pourquoi? Car des élèves contraints d'apprendre à lire la musique pendant quinze ans, sans jamais avoir le droit de composer, de créer, d'imaginer, de réfléchir prennent de très mauvaises habitudes. « *Les étudiants qui arrivent chez nous, résume Yanik Lefort, sont peut-être excellents, mais ils n'ont jamais connu de libre choix.* »

Les acteurs de l'apprentissage

Comment remédier à cette situation? En formant des « *praticiens réflexifs* », capables d'intégrer création, interprétation, techniques et enseignement: « *Il faut*

en place des cursus permettant aux étudiants de vivre des expériences créatrices. Il développe aussi des outils d'évaluation « innovants »: « Au lieu d'un tête à tête avec le maître pour évaluer le perfectionnement instrumental, nous demandons à nos étudiants de réaliser trois projets, indique Yanik Lefort. Le premier a trait à leur



> Science action Haute-Normandie au service des acteurs la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou des exemples de ressources à disposition.

Jean-François Passegué, directeur de Science action Haute-Normandie

Installée au sein du pôle régional des savoirs, Science action est une association loi 1901, qui compte quatre salariés et de nombreux bénévoles. Elle promeut une démarche éducative basée sur l'expérimentation.

Venu avec plusieurs maquettes, Jean-François Passegué a voulu faire la démonstration, dans l'amphithéâtre de l'université des sciences du Madrillet, que manipulation et expérimentation constituent, en science, de véritables vecteurs d'apprentissage.

À l'image des expositions montées par l'association, les expériences soumises au public des Assises reposaient sur plusieurs principes-clés : « Nos expositions sont tout d'abord interactives, a alerté ce spécialiste de la médiation scientifique. C'est essentiel, car ça crée des échanges. » Autonome, le visiteur est invité à faire et à réfléchir sur ce qu'il fait. L'animateur doit donner envie d'aller vers la manipulation, laquelle contribue à inscrire l'apprentissage dans la mémoire de celui qui s'y est



pulation va aider à comprendre la question posée et à mémoriser le processus. »

Interactives, les expositions de Science action sont aussi très esthétiques, pour susciter l'envie et la curiosité des visiteurs : « La curiosité est un moteur

de l'exposition. Tout cela crée la surprise et suscite l'enthousiasme du visiteur. »

Science action est, enfin, très attentive à promouvoir la réussite qui entraîne satisfaction et confiance en soi. « Face à la désaffection des jeunes pour les sciences, résume le directeur de Science action Normandie. Nous mettons tout en œuvre pour susciter une nouvelle appétence pour les sciences. »

« **Le but en sciences, c'est d'essayer. Il faut se confronter au réel, transmettre les notions de travail, de réflexion et de temps.** »
Jean-François Passegué

prêté : « L'expo doit être interactive, car la pensée vient par l'expérience. La compréhension ne vient pas d'en haut : la mani-

essentiel. Le rôle des animateurs est de la susciter, de donner du sens. Les manipulations y contribuent, comme l'esthétisme

Science action en bref

Avec pour principales missions de créer des liens entre les différents acteurs régionaux de la CSTI et de favoriser le dialogue entre communauté scientifique et public, Science action souhaite aussi valoriser les filières scientifiques d'excellence régionale. Rencontres de la culture scientifique en Haute-Normandie, Fête de la science, Forum régional des savoirs, expositions... 48 701 visiteurs ont participé aux différentes actions menées par l'association en 2014. Celle-ci publie chaque année quelque 120 actualités sur son site internet et compte 5000 abonnés à sa newsletter.

www.scienceaction.asso.fr



> ZOOM...

Au cœur du débat
L'exploration des différents chemins pédagogiques possibles pour enseigner la musique, pour éduquer à la santé ou encore pour transmettre la culture scientifique a suscité plusieurs niveaux de questionnement dans l'assistance.

Le droit à l'échec est-il reconnu ?

« Si on expérimente, on peut se tromper, c'est important que toutes les pédagogies acceptent l'échec. » Ce commentaire d'une participante aux Assises a permis aux différents intervenants de préciser leur pensée sur ce sujet. Jean-François Passegué, « le scientifique », a ainsi insisté sur le rôle de la médiation: « Il peut y avoir échec, ou non. L'essentiel est de bien l'accompagner. » Quant à Yanik Lefort, « le musicien », il a souhaité parler d'erreur plutôt que d'échec: « S'il n'y a pas de place pour l'erreur, il n'y en a pas non plus pour l'apprentissage, a-t-il lancé. Il faut réfléchir à la façon dont on organise des situations d'apprentissage au cours desquelles on va expérimenter des choses, y compris des choses fausses. »

Enseignant ou animateur, quelle différence ?

« Quand il s'agit de pédagogie participative, l'enseignant est d'abord un monteur de projet, a estimé Jean-Marc Lange. Il n'est pas dans un rôle de transmission car il n'est pas expert. Ce n'est pas la réponse qui est importante, mais les questions soulevées et les expériences à vivre qu'elles entraînent. » L'adulte est aussi, parfois, un guide, il tâtonne avec les enfants. « Il accompagne l'enfant et l'aide à faire le pont entre l'expérimentation et l'acquisition du savoir, a estimé Jérôme Lalung. L'animateur d'un atelier peut inciter les enfants à reconstruire un projet, à procéder par essai pour se construire un chemin en fonction des propositions qui leur sont faites et s'approprier progressivement le savoir. » Enseignant ou animateur, quelle différence? Aucune d'après Jean-Luc Rinaudo, qui a voulu tordre le cou à une vision trop manichéenne des compétences et des objectifs des différents professionnels: « L'enseignant n'agit pas forcément comme le détenteur du savoir et comme celui qui remplit le cerveau des élèves ; il peut être celui qui met en place des situations et aménage les milieux. C'est avant tout une question de posture. »

Par quoi passe la construction d'une cité éducative ?

Parce qu'« il y a encore beaucoup d'incompréhension entre enseignants et animateurs », Laurent Lescouarch a souhaité que se mette en place « une intercompréhension des métiers, indispensable à l'émergence d'une cité apprenante. » Une belle utopie qui ne se concrétise pas, a regretté un participant: « Depuis les premières Assises de l'éducation, on parle de coéducation, mais rien ne bouge ! Il n'y a toujours pas d'intervention d'animateur dans les ESPE, ni d'intervention d'enseignants dans les CEMEA... On en appelle à la création d'une communauté éducative mais rien ne se fait... » « La rencontre, indispensable pour que se construise une culture commune ne se fait pas encore suffisamment, a reconnu Jean-Marc Lange. Il faut redoubler d'efforts pour mettre en place des formations pluri catégorielles, comme cela a pu être fait dans le domaine de la santé. »

Si les Assises, organisées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, « favorisent le lien entre éducation formelle et non formelle, comme l'a relevé Bruno André-Burel, le directeur de l'école des parents de Rouen, il reste difficile de construire une culture commune entre enseignants et animateurs pour avancer ensemble ».

Emblématique des impacts contrastés que peut avoir le numérique sur les individus, la projection du film publicitaire réalisé en 1984 par Ridley Scott pour le lancement du premier « Mac » d'Apple a ouvert cette dernière session des Assises. Une bonne entrée en matière pour évoquer l'arrivée massive d'internet et du numérique dans les foyers du XXI^e siècle. Et pour se demander si ces outils sont des vecteurs d'émancipation ou d'assujettissement.

Session 3

Réseaux, écrans, codes et usages: Le numérique partout? Pour tous? Pour quoi?

> Tous citoyens de la société numérique :
utopie ou véritable projet de société ?

Annabelle Boutet, sociologue, maître de conférences, enseignante chercheuse à Télécom Bretagne

Annabelle Boutet travaille depuis plus de dix ans sur la question de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication. Elle intervient depuis plusieurs années à Télécom Bretagne pour sensibiliser les ingénieurs à la sociologie et les inciter à se mettre à la place des utilisateurs. Son expérience a tout naturellement trouvé sa place dans l'approche transversale des Assises.

De l'informatique aux objets connectés, nos sociétés développées ont connu ces dernières décennies une indéniable révolution numérique. Rien ne fonctionne plus comme avant : administration, commerce, enseignement, voyage... tous les secteurs sont touchés. Mais toute la population suit-elle

pour autant le rythme de ces évolutions ? Non, bien sûr. Même si le pourcentage de foyers non connectés diminue année après année, il reste des populations dites éloignées du numérique. Annabelle Boutet s'intéresse justement à ces personnes qui, a priori, n'ont pas de proximité suffisante avec la technologie numérique. Elle veut « *comprendre les freins et les causes*

de leur non-adhésion, ainsi que les phénomènes de déconnexion », qui touchent, au contraire, ceux qui, pour avoir abusé des nouvelles technologies, connaissent un « *burn out* ».

Pour ou contre le numérique ?

Favorable à une approche empirique, Annabelle Boutet a mené plusieurs enquêtes dans les points d'accès publics ►



► à Internet de la ville de Brest. Elle a ainsi pu aller à la rencontre de « *personnes plus ou moins familiarisées avec les outils numériques* » et constater qu'elles sont souvent, déjà en « *situation de fragilisation sociale* ».

La sociologue, après avoir suivi des associations ayant recours au numérique pour lutter contre le décrochage scolaire, considère qu'« *il y a des choses fabuleuses réalisées au niveau micro* ». Alors qu'au niveau macro, les bénéfices des nouvelles technologies sont, à son sens, moins évidents: « *Quand on commence à changer d'échelle, argumente Annabelle Boutet, des questions de freins et de posture par rapport au numérique se font jour.* » Face aux difficultés de manipulation technique et aux inégalités d'accès aux codes organisationnels et relationnels, « *il faudrait que*

à l'œuvre dans les nouvelles technologies qu'il faut savoir décrypter: « *La bonne compréhension de ces logiques conditionne les informations qu'on va renseigner ou piocher* », souligne Annabelle Boutet.

Quant au numérique social, quelle utilisation en font les Internaute? Ont-ils les moyens de se saisir de cet outil censé leur ouvrir des horizons relationnels infinis? L'étude des pratiques tend plutôt à mettre à mal l'illusion d'une communauté virtuelle sans frontière: « *Majoritairement, les utilisateurs des réseaux sociaux communiquent via ces réseaux avec des proches* », indique la sociologue.



« L'ambiance générale est de dire que le numérique c'est bien ; qu'il faut foncer ! Mais, personnellement, tout en étant fascinée de voir ce que certains font avec le numérique, j'é mets des réserves sur son utilisation à grande échelle. »
Annabelle Boutet

les gens acquièrent une culture numérique, comme ils ont acquis, pour pouvoir voter, une culture politique ».

Quelles compétences ?

Avant même de parler de compétence ou de connaissance, le premier obstacle tient à la nécessité d'avoir fait l'expérience de ce que ces nouvelles technologies peuvent apporter à chacun. Un obstacle d'autant plus difficile à surmonter que ces technologies sont multimodales et polyvalentes (PC, tablette, smartphone, montre connectée, adresse mail professionnelle, personnelle ou sociale). Si bien que « *chaque individu est face à une multidiffusion complexe.* »

Il faut, ensuite, savoir maîtriser la dimension technique. Ce sont, enfin, les logiques organisationnelles et relationnelles

a une désincarnation de la présence humaine (le corps n'est plus là), il existe des interrelations dont il faut comprendre les codes, analyse la sociologue. Et pour interagir, il faut un minimum d'information sur la personne avec laquelle on interagit. » L'identité à la base des relations humaines s'en trouve biaisée par l'intermédiaire créé par le numérique. D'où l'apparition, avec l'ère numérique, d'une tendance à la prolifération des identités: « *Il n'y a pas une identité numérique en soi, mais il y a des modalités pour représenter son identité, en fonction de ce qu'on veut montrer, quand on n'est pas en relation directe, développe la spécialiste. Comment je m'identifie? À quel moment l'information que je donne va me servir ou non? Il faut investir toutes ces dimensions-là.* »

Quelles précautions ?

En outre, le bon usage de ces réseaux exige de savoir prendre quelques précautions (en termes de traces laissées sur les réseaux) et d'avoir fait l'acquisition de certains codes: « *S'il y*

Ce qui rend plus complexe encore la question de l'appropriation des nouvelles technologies et de leurs usages.

Exclusion/inclusion, quels contours ?

Aujourd'hui, si on ne parle plus de « *fracture numérique* », le numérique continue cependant à être un amplificateur d'exclusion, économique, politique et sociale. « *S'il n'y a pas, selon Annabelle Boutet, de profil de e-exclu, c'est en réalité une dimension qui s'ajoute au profil des exclus. L'e-exclusion va renforcer des trajectoires déjà fragilisées ou marginalisées.* »

Comment encourager alors l'e-inclusion? En facilitant l'accès au numérique et en mettant en place des politiques publiques qui encouragent le bon usage du numérique ; en termes de compétence technique, mais aussi organisationnelle et relationnelle.

« *Pour que l'appropriation de ces outils se fasse de façon sereine et utile, il ne doit pas y avoir de barrière entre le professionnel, le social et le personnel, conclut Annabelle Boutet. Il faut une approche transversale et une pluralité des médiations: chacun doit s'impliquer pour aider l'autre à faire l'apprentissage de ces outils.* »

> Éducation et numérique : quelle culture pour quelle société ?

Jacques-François Marchandise, cofondateur et directeur de la recherche et de la prospective de la Fing

La Fing - Fondation internet nouvelle génération, créée il y a 15 ans - s'intéresse aux conditions d'appropriation du numérique et étudie le potentiel transformateur des technologies grand public. Elle interroge aussi les logiques de pouvoir à l'œuvre, y compris quand l'utilisateur est producteur de contenu. Des questionnements particulièrement pertinents pour qui veut réfléchir aux enjeux éducatifs du numérique.



Le numérique n'est plus un horizon, mais une réalité. Y compris dans l'éducation. « La vraie question n'est plus de savoir si l'éducation va utiliser le numérique, a annoncé Jacques-François Marchandise en ouverture de son intervention, mais si l'éducation va en profiter. » Si elle saura, en somme, explorer à bon escient et sans confusion les horizons ouverts par les nouvelles technologies.

Les outils ne sont pas des outils

« Les technologies numériques sont des productions politiques et sociales, elles découlent de ce qu'il y a dans nos têtes », a estimé le fondateur de la Fing. Ce sont nos intentions qui créent l'outil numérique et l'usage qu'on en fait, et non l'inverse. « Si on pense des usages coopératifs, donne-t-il pour exemple, c'est notre intention de partager la connaissance qui en est à l'origine. » Les collégiens blogueurs restent avant tout des collégiens et les dangers d'internet sont les dangers de la société. ►



Les technologies sont-elles en somme infantilisantes et assimilables à l'opium du peuple ou permettent-elles la naissance d'une société des égaux ? »

Jacques-François Marchandise

► C'est dans ce cadre-là que Jacques-François Marchandise place son analyse des relations entre numérique et éducation : s'il a investi le champ de l'éducation depuis plusieurs années, le numérique n'en a pas pour autant métamorphosé les méthodes éducatives, faute d'intention bien définie. « *L'éducation avec le numérique, c'est une promesse qui se passe mal*, considère le directeur de recherche. *La promesse d'apprendre tout le temps et partout n'a pas de sens.* » Car il faut savoir utiliser les outils technologiques pour ce qu'ils sont. Sans ambition démesurée. Sans injonction autoritaire. Sans nier qu'il peut y avoir des difficultés d'appropriation.

Y a-t-il une culture numérique ?

Pour une meilleure appropriation des outils et une approche fine de leur utilité, encore faut-il se poser les bonnes questions et esquisser les bonnes réponses. En termes de culture notamment : « *Le vocabulaire numérique est dépoétisé*, reconnaît Jacques-François Marchandise. *Mais il y a pourtant des codes rituels et par conséquent une culture numérique.* »

Une culture polymorphe, dont l'orateur a repéré cinq familles : la culture du code informatique – « *il s'agit du grec et du latin d'aujourd'hui* » – ; la culture des écrans et



des « *gamers* », qui y trouvent un vecteur de socialisation ; la culture du numérique en réseau ; la culture de l'information et la culture du « *do it yourself* ». À ces cinq familles, Jacques-François Marchandise ajoute, au sommet, « *la culture politique qui cherche à comprendre les lois et les enjeux* ».

Des enjeux de pouvoir, évidemment, avec pour question centrale : « *Est-ce que le numérique est un outil d'asservissement ou d'épanouissement ?* » « *Nous sommes toujours sur la ligne de crête*, répond la Fing. *Les datas sont asservissantes (avec*

la question des traces que chacun laisse), mais aussi capacitantes, car elles permettent de donner son avis. »

Le numérique ne se limite plus aux écrans, il s'est aujourd'hui imposé dans la ville et dans la vie quotidienne. Si bien qu'on ne peut plus se limiter à « *une lecture coloniale, qui considère que la préoccupation des usagers est secondaire*, insiste Jacques-François Marchandise. *Le numérique ouvre des trajectoires d'individualisation, il n'y a pas de modèle unique, il faut entériner la place du vide et de l'inconnu dans un monde incertain.* »





> Quelle place pour le numérique à l'école ?

Philippe Thénot, délégué académique au numérique – rectorat de l'académie de Rouen

Convaincu que le numérique est un outil d'enseignement efficace, Philippe Thénot alerte sur les précautions à prendre pour que les élèves sachent en faire bon usage. Outil de formation, le numérique doit aussi être un objet de formation.



Apprendre l'anglais en visionnant des films ou en écoutant des conférences ; avoir accès en un clic à une bibliothèque universelle ou à la presse internationale, « *le numérique est avant tout une chance que l'école doit saisir* ». Sans remettre en cause cette opportunité, Philippe Thénot a cependant voulu mettre en garde contre les mauvais usages que cet outil, comme n'importe quel autre, peut générer. « *Il est de notre responsabilité, à nous Éducation nationale, d'apprendre aux élèves à distinguer les bons des mauvais usages du numérique, a prévenu le délégué académique au numérique. Mais ►*



► *ce n'est pas en fermant internet qu'on les protégera: c'est en développant leur esprit critique. »*

Les obstacles

Pour offrir aux jeunes la maîtrise du numérique, l'Éducation nationale a dû et doit encore surmonter certains obstacles – notamment financiers – mais aussi de nombreuses réticences, plus ou moins justifiées à en croire le représentant de l'académie de Rouen: « *L'argument de la fracture numérique avancé pendant longtemps pour retarder l'usage du numérique ne tient plus: 98 % des familles sont aujourd'hui équipées, alors mieux vaut aider les 2 % restants que de s'interdire de faire.* » Quant à la perte de la tradition, selon laquelle « *les élèves risquent, à cause du numérique, de ne plus savoir écrire* », elle est aussi stupide que « *la bataille navale lancée contre le bic qui allait faire disparaître le stylo plume!* »

Si quelques craintes et une dose de

conservatisme peuvent expliquer le retard pris par le numérique à l'école, Philippe Thénot pointe aussi, sans le condamner, le manque de compétence des professeurs: confrontés à une pédagogie nouvelle, que leurs aînés n'avaient pas utilisée, les enseignants ont dû relever un défi certes « *refondateur* », aux yeux du représentant du rectorat, mais malgré tout difficile. Un défi que le plan Peillon et la loi de refondation de l'école entendent relever.

Les moyens et les règles

« *Nous devons aujourd'hui le numérique éducatif à chacun de nos élèves*, a martelé Philippe Thénot. *Ce n'est plus une option: il y a une véritable injonction.* »

Comment traduire tout cela dans la pédagogie? Il faut inverser la perspective et ne plus partir des outils, mais réfléchir d'abord à la pédagogie et s'interroger ensuite sur la façon de valoriser les bons outils. « *Le numérique ne remplace pas tout, son utilisation n'est pas systématique*, a précisé

l'orateur. *Une des règles de son utilisation, c'est avant tout de se demander s'il est utile ou pas.* »

Enfin, la promotion du numérique implique un dialogue triangulaire entre les établissements scolaires, les équipes pédagogiques qui inventent et font les projets et les collectivités territoriales qui souvent les financent. « *C'est à l'Éducation nationale d'assurer le dialogue entre tous les acteurs*, a conclu le délégué académique. *Elle doit prévoir des formations, les généraliser et faire travailler harmonieusement tout ce monde.* »

> ZOOM...

Au cœur du débat

Les exposés d'Annabelle Boutet, Jacques-François Marchandise et Philippe Thénot ont ouvert le débat avec la salle, principalement sur trois thématiques :

Le numérique, une opportunité pour ouvrir les établissements scolaires sur la ville

À la question d'une participante sur la prise en charge par les communes du plan gouvernemental sur le numérique à l'école, Philippe Thénot a assuré que « de nombreuses communes soutiennent les écoles », tout en attirant l'attention sur l'inégalité des moyens dont elles disposent. « Le grand défi est aujourd'hui d'assurer le très haut débit partout », a souligné le représentant du rectorat. Tremplin pour les apprentissages, le déploiement numérique semble, en outre, dessiner les contours d'une nouvelle communauté éducative : « À l'occasion de la pédagogie du numérique, on réinvente l'agencement des établissements, a affirmé Philippe Thénot. On installe des salles des parents dans certains collèges connectés qui possèdent

un environnement numérique de travail. Finalement, le numérique contribue aussi à redéfinir le réel ! »

Quel accompagnement à l'appropriation des usages du numérique ?

Quelle part d'informel dans les apprentissages numériques ? Quels outils pour les animateurs de l'éducation populaire ? Comment faire l'apprentissage du langage numérique ? Face à ces différentes questions, Annabelle Boutet a mis en avant la nécessité d'une médiation numérique : « Les médiateurs, a-t-elle insisté, ont un rôle de traduction à jouer. Ils doivent être capables de faire du lien entre les citoyens et le monde de l'informatique. Ils doivent être passeurs de langage... Informel et formel sont indissociables, l'essentiel étant de jeter des ponts. » « Le rôle des éducateurs de tous ordres est important dans l'apprentissage, a complété Jérôme Lalung. Cela vaut pour le numérique comme pour le reste. Avec pour différence qu'il y a vis-à-vis du numérique une condamnation morale et qu'il est important de se demander qui produit les contenus ? Il faut réussir à faire la distinction entre la

domestication de l'outil et le regard sur les contenus, sachant qu'internet est parti d'un modèle de co-production des contenus. »

Le numérique et le rapport au temps ?

Le numérique est-il chronophage ? « Attention à cette antienne sur le numérique, a prévenu Philippe Thénot. Nous gagnons aussi du temps grâce au numérique ! » Quant à savoir « comment concilier le temps long de l'éducation et l'immédiateté des nouvelles technologies », cette question soulevée par Jean-Luc Rinaudo a permis de mettre en valeur le nouveau rapport au temps et aux apprentissages impulsé par le numérique : « Le numérique affranchit du temps et de l'espace, a noté Philippe Thénot. L'éducation ne se résume plus à une heure par semaine. En outre il aide à la mise en place d'une pédagogie différenciée, ce qui permet par ce biais aussi de démultiplier le temps ».



J'essaie de me demander pour chaque technologie que j'utilise en quoi elle accroît ma puissance personnelle, de pensée, d'émotion, de liberté, et en quoi elle me mutile ? Cette question, il faut vraiment l'avoir pour soi et collectivement. »

Alain Damasio (écrivain né en 1969)

> En conclusion



« Éducation formelle, informelle, école, temps libre, famille, sport, culture... cette 3^e édition des Assises nous a confirmé que l'éducation relève d'un ensemble d'influences et d'acteurs. On apprend des autres, avec les autres, aux autres... Un ensemble d'influences, mais aussi une diversité de formes, de temporalités et de

contenus qui font la richesse des processus éducatifs.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, où nous avons fait de l'éducation un élément essentiel de nos choix politiques, nous voulons prendre en compte toutes ces dimensions pour construire une ville éducative de qualité, à l'écoute de tous. Comme en témoigne notre

projet éducatif local, qui comprend l'organisation de ces Assises, mais aussi la mise en place quotidienne de dispositifs concrets, tels que les Animalins.

Les rencontres entre chercheurs et acteurs que permettent les Assises sont pour nous très importantes, car elles constituent de formidables moments d'échange de points de vue et d'inspiration. Grâce à votre participation à tous et au niveau des débats qui ont eu lieu, nos réflexions restent ancrées dans la réalité et nous permettent de rester en prise avec le monde et ses évolutions. »

Murielle Renaux,
Adjointe au maire de Saint-Étienne-
du-Rouvray, chargée de l'enfance
et du projet éducatif local

> Autour des assises...



Ciném'ados sur un plateau

L'atelier Ciném'ados avait organisé, à l'occasion des Assises, une rencontre autour des enjeux du temps libre au centre Georges-Déziré. Des petites vidéos, micro-trottoirs et films d'expériences innovantes ont rythmé la soirée et la succession de débats mettant en scène des acteurs de la Municipalité, venus parler des enjeux du temps libre, depuis la petite enfance jusqu'au grand âge. Aux commandes des caméras et de la prise du son, une petite équipe de jeunes Stéphanois concentrés et appliqués a produit un travail de professionnels! Cette émission, réalisée dans les conditions du direct, devait être diffusée sur internet.

Un autre modèle d'apprentissage

Apprendre autrement, tel pourrait être le slogan des projets pédagogiques innovants, développés au sein de trois collèges stéphanois, et présentés sous la forme de reportages vidéo lors de ces assises. Qu'il s'agisse de créer une serre pédagogique, un pont en spaghettis ou d'animer un débat, ces initiatives ont laissé une large part à la curiosité, la créativité, la sensibilité et à la coopération entre les élèves impliqués. À l'écran, transparaît le plaisir de ces collégiens de s'investir et d'être acteurs « ensemble ».

• Reportages à découvrir sur le site de la Ville: saintetiennedurouvray.fr



« Aide-moi à faire seul »

La Maison de la famille, en lien avec le coordonnateur santé de la Ville, a proposé quatre ateliers à destination des tout-petits, de leurs parents ou plus souvent de leur assistante maternelle. Le premier proposait des jeux de manipulation et d'encastrement pour les enfants. L'occasion aussi d'un échange entre adultes autour de l'importance du jeu dans l'acquisition du langage et l'enrichissement du vocabulaire. Les ateliers « Je goûte » ou « Je touche » étaient eux aussi source d'expériences intéressantes pour les participants. Un quatrième rendez-vous, intitulé « L'observation professionnelle du jeune enfant », a été particulièrement apprécié des assistantes maternelles. Il leur a offert un outil d'observation des jeunes enfants permettant de retransmettre aux parents les acquis ou non des enfants et les étapes de leur développement.

Mais aussi

Spectacle *Bonjour Bonsoir*, spectacle musical proposé par la Maison de la famille aux 0/4 ans ;

l'expérimentarium au centre social de La Houssière en partenariat avec Science action ;
présentation de la résidence de la compagnie Clair obscur de Caen autour des arts numériques et de l'interaction homme/machine à l'Insa de Rouen...

> Assises de l'éducation: ce qu'en ont pensé les participants

Au lendemain de ces Assises, un questionnaire a été adressé aux participants de cette troisième édition. De la synthèse de ces retours, il ressort un véritable attachement à ce rendez-vous de réflexion autour des pratiques éducatives.

Les Assises stéphanoises sont aujourd'hui bien inscrites dans le calendrier des grands rendez-vous de l'éducation auprès de nombreux acteurs du territoire et même d'autres régions. S'y retrouvent des agents municipaux issus de différents services, des professionnels de l'animation, de l'éducation nationale... mais aussi des habitants – actifs ou retraités – intéressés par ce temps d'échanges où les idées et les pratiques sont questionnées, voire bousculées.

Preuve de cette attention renouvelée, un participant sur deux était déjà présent lors d'une ou de des précédentes éditions (2011 sur le thème de la coéducation et 2013 sur celui de la bienveillance).

Parmi les éléments qui ont pu inciter les personnes à s'inscrire, apparaissent sans surprise les thématiques retenues par les organisateurs. En 2015, ces dernières (temps libre, numérique et créativité) ont été d'autant plus appréciées qu'elles sont apparues en « phase avec la réalité quotidienne » et répondant à « un intérêt professionnel ». La question du numérique et de ses enjeux, pas toujours facile à cerner dans les pratiques quotidiennes, a particulièrement suscité la curiosité des inscrits.

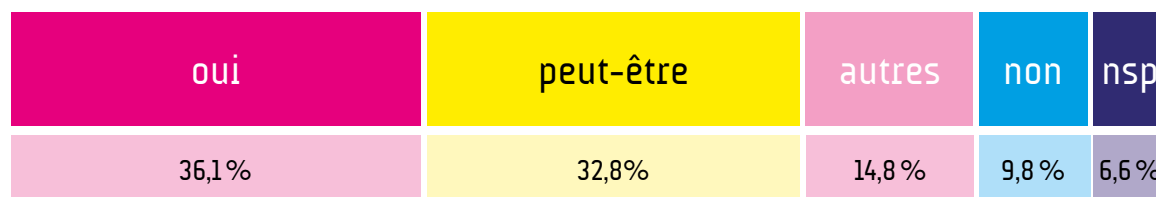


Le travail partenarial mis en place autour de l'organisation de ces assises – qui mobilisent divers acteurs au sein du conseil consultatif du projet éducatif local – est considéré comme un point très positif. Enfin, l'envie de se former et de s'informer revient très fréquemment dans les réponses au questionnaire.

Quelques regrets sont néanmoins formulés comme « le peu de représentants de l'Éducation nationale », d'interventions

trop « courtes », d'autres parfois jugées « élitistes » ou « pas assez approfondies ». Mais, globalement les retours sont très positifs, notamment concernant l'organisation générale, « la qualité des intervenants », le plaisir à échanger avec « un public d'horizons différents ». Nombre de participants pointent également le fait d'avoir obtenu lors de ces deux jours « des pistes de réflexions et de travail à réutiliser » dans leurs pratiques professionnelles.

> Ces journées peuvent-elles participer à changer vos pratiques professionnelles?



Assises de l'éducation: une démarche partenariale

Les assises de l'éducation sont organisées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray et ses partenaires, réunis au sein du conseil consultatif du projet éducatif local, avec le soutien du département des sciences de l'éducation de l'Université de Rouen et le concours financier du département de Seine-Martinique.

**Toutes les informations et les présentations des intervenants
sont en ligne sur le site
saintetiennedurouvray.fr/pages/assises-de-l-education-2015**

Conception, réalisation et impression : service information et communication

Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray | 01/2016

Textes : Isabelle Friedmann | Photographies : Jérôme Lallier, Marie-Hélène Labat, Éric Bénard, Loïc Seron